pêches de Sir G. B. Rodney, qui ont donné lieu hier à la publication d'une gazette extraordinaire. Ces lettres ſont datées à bord du Sandwich à l'iſle St. Euſtache, le 17 Mars. Tel eſt l'extrait de leur contenu:

« Je félicite L. S. de ce qu'outre les iſles de Saint-Euſtache, de St. Martin, de Saba & l'iſle françoiſe de St. Barthelemy (*) qui s'eſt rendue hier, j'ai à leur annoncer la précieuſe acquiſition des colonies hollandoiſes de Demerary & d'Iſſequibo (**) ſur le continent eſpagnol, qui ſont à ce moment ſous la domination de S. M. Quoique ces colonies ſe ſoient rendues aux mêmes conditions accordées à l'iſle St. Euſtache, le général Vaughan & moi avons penſé qu'elles devoient être traitées ſur un pied différent qu'une iſle dont les habitans appartenoient à un état obligé par des traités à ſecourir la Grande-Bretagne contre ſes ennemis & n'en aſſiſtoient cependant pas moins ces derniers contre elle, & encourageoient la rébellion de ſes ſujets, en leur fourniſſant toutes les proviſions & les munitions de guerre qui leur étoient néceſſaires, au mépris des traités qu'ils avoient juré de maintenir.

Ainſi, afin de tranquilliſer les habitans de

(*) *St. Barthelemy eſt une iſle ſituée entre celles de St. Euſtache & de St. Martin. Elle n'a guere que 5 à 6 lieues de tour. Elle eſt remplie de bois: on y cultive le tabac & le manioc. Deux armateurs d'Antigoa s'en rendirent maîtres en 1746; elle rentra ſous la domination françoiſe par le traité de Verſailles en 1763. L'approche de ſes côtes eſt très-dangereuſe, mais elle a un excellent port au nord-ouëſt.*

(**) *Demarary & Iſſequibo ſont ſitués dans la province de Surinam, ou, comme on le nomme ſouvent, la Guyane hollandoiſe, à trois lieues environ à l'ouëſt de Surinam.*